

Décision portant délégation de signature à Mme Béatrice MOËLLIC pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7533, intitulée Laboratoire dynamiques sociales et recomposition des espaces (LADYSS).

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité, UMR 7533, intitulée Laboratoire dynamiques sociales et recomposition des espaces (LADYSS), dont la directrice est Mme Nathalie Blanc ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Béatrice MOËLLIC, Secrétaire général, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nanterre, le 12 octobre 2015

La directrice d'unité
Nathalie BLANC

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 130 000 € HT au 01/01/2012